

# Immigration : la France invitée à imiter le Royaume-Uni

Mots clés : Immigration, France, Royaume-uni

Par [lefigaro.fr](#) , [Avec AFP](#) Publié le 13/03/2013 à 18:41 Réactions (4)



Le Royaume-Uni a fait le choix d'une immigration professionnelle qualifiée dont l'objectif est l'intégration économique et sociale au sein de la société britannique. Crédits photo : Jupiterimages/Getty Images/Brand X

## **Des patrons français installés outre-Manche appellent la France à privilégier l'immigration professionnelle qualifiée.**

Un groupe de dirigeants d'entreprise français installés au Royaume-Uni appelle la France à s'inspirer de l'exemple britannique en privilégiant l'**immigration** professionnelle par rapport à l'immigration familiale, dans une étude publiée mercredi qui veut aussi promouvoir la diversité dans l'entreprise. «Au cours des dix dernières années,», écrit le Cercle d'Outre-Manche, qui se définit comme un «groupe de réflexion (ayant) pour objectif de mettre en avant les meilleures pratiques des deux pays».

Si «la France et le Royaume-Uni ont des taux de population immigrée très comparables», en revanche les motifs pour s'installer dans ces pays ne sont pas les mêmes, relève l'étude, qui se base sur des données officielles. Les immigrants en France sont avant tout motivés par des raisons familiales (44%), puis professionnelles (25%)

tandis qu'au Royaume-Uni, les motifs professionnels (34%) priment sur les raisons familiales (13%), selon elle.

## L'absence de stratégie déplorée

«Lorsque l'on observe les flux d'immigration, on constate que la France accueille aujourd'hui environ deux fois moins d'immigrés qualifiés que le Royaume-Uni et trois fois moins que l'Allemagne», souligne l'étude, qui propose de «privilégier l'immigration professionnelle et de rendre plus contraignants les critères du regroupement familial». Les auteurs déplorent l'absence en France de «stratégie claire en matière d'immigration choisie», en rappelant l'échec de la **«carte de séjour compétences et talents»**, créée par Nicolas Sarkozy et les «dérives de la politique d'immigration sécuritaire» incarnée par **la circulaire Guéant sur les étudiants étrangers**, abrogée en juin dernier.

Ils estiment aussi que la France, troisième destination mondiale pour les étudiants étrangers après les Etats-Unis et le Royaume-Uni, doit «valoriser les filières économiques et entrepreneuriales auprès des étudiants étrangers». Ces derniers suivent en France principalement des études en lettres et sciences sociales.

L'ouvrage, sous la direction du président de la Chambre de commerce française de Grande-Bretagne, Arnaud Vaissié, juge que les entreprises ne sont pas assez entendues dans le débat français sur l'immigration, «volontiers idéologique», entre «les tenants d'un angélisme moral» et «les partisans d'une politique répressive». Dans la préface de cette étude, Hamid Senni, fondateur d'une entreprise de conseil en diversité à Londres où il s'est expatrié, explique que cette notion est beaucoup plus valorisée dans les entreprises au Royaume-Uni qu'en France.

L'ouvrage formule des propositions pour promouvoir cette diversité, notamment d'inclure ce critère dans le bilan social des entreprises de plus de 250 salariés, et d'«assouplir le droit du travail» pour «réduire la prise de risque d'une nouvelle embauche et favoriser ainsi les recrutements dits atypiques».